UAEP07 - Expérience professionnelle

Présentation

Programme

Contenu

L’inscription à l'UAEP07 est conditionnée par l’admission à l’EiCnam.

L’UAEP07 valide une expérience professionnelle de 12 mois dans le domaine de la spécialité visée en tant que technicien supérieur ou équivalent.

Les éléments permettant son évaluation peuvent avoir été fournis lors de la candidature à l'EiCnam, ou tout au long du parcours de formation de l’élève, au plus tard lors de la soutenance du mémoire d’ingénieur.

Nota : L'inscription à cette UA est réalisée par l’EiCnam (contact : par_eicnam-scol-htt@lecnam.net).

Mis à jour le 01-09-2026

Code : UAEP07

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

12 crédits

Responsabilité nationale : DNF - Direction Nationale des Formations / Christelle ROVERA